



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°06/24

Objet de la délibération : Plan de formation 2024 en faveur des agents

L'an deux mille vingt-quatre
et le dix-neuf juillet
le Comité Syndical du Syndicat mixte
de gestion des nappes de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Marylène BONFILLON, Mme Aline CIANFARANI, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Aurélien GEAY, M. Patrick GRIMALDI, M. Daniel HIGLI, M. Michel PERONNET, M. Frédéric SABATIER, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Philippe TROUSSIER, M Yves WIGT.

➤ Procurations :

de Monsieur Didier KHELFA à Madame Marylène BONFILLON
de Monsieur André MANELLI à Monsieur Jean-Pierre FRICKER
de Monsieur Lionel ESCOFFIER à Mme Marie-France SOURD
de Monsieur Gérard QUAIX à Monsieur Michel PERONNET
de Monsieur Pierre RAVIOL à Monsieur Daniel HIGLI
de Monsieur Didier REAULT à Madame Céline TRAMONTIN
de Madame ORIOL à Monsieur Frédéric SABATIER

➤ Membres à voix consultative :

M. Jean-Louis PLAZY
M. Jean-Christophe TRAPY

Membres à voix délibérative en exercice : 31
Membres à voix délibérative présents : 12
Procurations : 7
Membres à voix délibérative (présents + procurations) : 19

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PERONNET

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

VU le code général de la fonction publique, notamment les articles L422-21 et suivants,

VU le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 modifié relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en date du 22 avril 2024,

La Présidente rappelle au Comité syndical l'obligation de construire et de proposer aux agents du syndicat un plan de formation orienté vers l'activité professionnelle et le déroulement de carrière des agents (statutaires et contractuels), ainsi que vers les besoins du service. Il peut porter sur une ou plusieurs années et doit mentionner les actions de formation à caractère obligatoire et facultatif.

Ainsi un plan de formation annuel est proposé. Il pourra faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins des agents, et de la disponibilité des formations.

Le Comité :

OUI l'exposé de Madame la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

APPROUVE le plan de formations 2024 du personnel joint en annexe,

AUTORISE la Présidente à signer la délibération et les pièces à intervenir,

AINSI fait et délibéré à Istres, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du SYMCRAU,
Céline TRAMONTIN**



Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



PLAN DE FORMATION 2024

Agent	Intitulé	Organisme	Durée (en j)	Date	Lieu	Coût TTC	Observations
Pauline DELLA ROSSA	Les fondamentaux juridiques des politiques publiques portant sur l'environnement	CNFPT	2	18/04/2024 au 19/04/2024	LA GARDE + Distanciel	GRATUIT	Annulée par l'agent
	L'utilisation du logiciel Qgis : perfectionnement	CNFPT	4	20/11/2024 au 22/11/2024 + 1 jour distanciel	AIX EN PROVENCE + Distanciel	GRATUIT	
Christelle POLYCARPE	Les coulisses d'une demande de prêt (pour les collectivités)	CNFPT	1	Entre le 10/06/2024 et le 17/06/2024	Distanciel	GRATUIT	
Charlotte ALCAZAR	Pas de formation demandée						
Florian BOULEAUX	Le pilotage de projet : le cadrage (Module 1)	CNFPT	3	Entre le 01/07/2024 et le 30/09/2024	Distanciel	GRATUIT	
	Bases et enjeux en hydrogéologie	BRGM	2	03/04/2024 au 04/04/2024	ORLEANS	1320 €	
Cynthia LLAS	Chiroptères	GROUPEMENT CHIRO CONSEIL	3	Entre janvier et octobre 2024	Plaine de la Crau	GRATUIT (inclus dans la prestation marché sur l'étude des chiroptères en cours au SYMCRAU)	
	Forêt – gestion, OLD et DFCI, Annexes vertes	DREAL	3	12 mars 2024 : atelier "Apprendre à lire un aménagement forestier" 9 avril 2024 : une journée sur la thématique de la DFCI et OLD. - 17 septembre 2024 : une journée sur la thématique des Annexes Vertes.	Aureille + Communes de la Crau à déterminer	Gratuit	
ROLAND SALARDON	Le pilotage de projet : le cadrage (Module 1)	CNFPT	3	Entre le 01/07/2024 et le 30/09/2024	Distanciel	GRATUIT	Refusé CNFPT
	Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation (Module 2)	CNFPT	3.5	Du 18/06/2024 au 20/06/2024 présentiel	AIX EN PROVENCE	GRATUIT	Refusé CNFPT